

CONTRIBUTION

Contrat jeunesse

2022

12 propositions pour le quinquennat

Sous la coordination de Salomé Berlioux

Frédéric Bardeau, Soazig Barthélemy, Benjamin Blavier, Jérémie Boroy,
Emmanuel Brochot, Ericka Cogne, Jean Deydier, Majid El Jarroudi,
Adèle Galey, Claire Grolleau, Jérémy Lachal, Sébastien Lailheugue,
Chantal Mainguené, Guillaume Marmasse, Pauline Martinot,
Thomas Matagne, Christelle Meslé-Génin, Benjamin Mousnier-Lompré,
Christophe Paris, Magali Payen, Thibault Renaudin, Émilie Schmitt,
Bertrand Schoentgen, Julie Tartarin, Marie Trelu-Kane, Léa Zaslavsky

Chemins d'avenirs

Avec

Frédéric Bardeau (Simplon),
Soazig Barthélemy (Empow'her),
Benjamin Blavier (Article 1),
Jérémie Boroy (Conseil national consultatif des personnes handicapées),
Emmanuel Brochot (Bouge ton coq),
Ericka Cogne (Télémaque),
Jean Deydier (We Tech Care).
Majid El Jarroudi (Adiva),
Adèle Galey (Ticket for Change),
Claire Grolleau (Label Vie),
Jérémy Lachal (Bibliothèques sans frontières),
Sébastien Lailheugue (Proxité),
Chantal Mainguené (Môm'artre),
Guillaume Marmasse (NQT),
Pauline Martinot (Association Imhotep),
Thomas Matagne (Ecov),
Christelle Meslé-Génin (JobIRL),
Benjamin Mousnier-Lompré (Ipsa Santé),
Christophe Paris (AFEV),
Magali Payen (On est prêt),
Thibault Renaudin (InSite),
Émilie Schmitt (Activ'Action),
Bertrand Schoentgen (Réseau Aloïs),
Julie Tartarin (Association Socrate),
Marie Trelle-Kane (Unis-Cité),
Léa Zaslavsky (makesense).

Remerciements :

Félix Assouly, Thierry Keller, Laura Zimer.

Ce que veulent les jeunes

– Salomé Berlioux

Fondatrice et directrice générale de Chemins d'avenir
Auteure des *Invisibles de la République* (Robert Laffont, 2019)
et de *Nos campagnes suspendues* (L'Observatoire, 2020).

Et si l'élection présidentielle était l'occasion d'un rendez-vous entre la France et sa jeunesse ? S'il fallait en finir avec les malentendus entre un pays vieillissant et une génération qui a des choses à dire, mais ne sait pas toujours comment les exprimer ? S'il était temps de se parler, d'égal à égal, sérieusement et sans tabou ? Si cette élection représentait une double opportunité, celle d'entendre la voix des jeunes et celle de nouer une relation nouvelle entre la politique et la jeunesse du pays ?

Jeune, qui es-tu ?

Depuis la crise sanitaire, on dirait que la France a redécouvert ses jeunes. Les moins de trente ans avaient pourtant déjà frappé aux portes du débat public, exhortant leurs aînés à prendre leurs responsabilités pour sauver la planète. Mais les confinements successifs ont attiré une lumière plus crue sur les jeunes et leurs défis. Coupés de leurs projets, éloignés de l'école, victimes de situations de précarité, aux prises avec une profonde détresse psychologique, les jeunes Français ont subi et subissent encore les conséquences de la crise.



Dans un sondage de janvier 2021, « 80 % des étudiants déclaraient être inquiets des difficultés qu'ils allaient rencontrer pour mener à bien leurs études¹ ».

Dans le même temps, la France découvre à quel point ses jeunes se désintéressent de la démocratie et désertent les urnes. Le « monde adulte » se penche alors sur la psyché d'une jeunesse qui semble lui filer entre les doigts. Qui est-elle, d'où vient-elle, que veut-elle ? Le pays s'interroge, veut comprendre les raisons d'une potentielle fracture intergénérationnelle, sonde cette jeunesse dont on n'a jamais fini de se demander s'il en existe *une* ou *plusieurs*. Les jeunes des années 2020, désenchantés, biberonnés aux réseaux sociaux, touchés par l'éco-anxiété, seraient-ils par ailleurs les premiers depuis Mai 68 à faire sécession avec leurs parents et grands-parents ?

Idéalistes et réalistes

Ainsi s'instaure ce paradoxe : des jeunes bardés de capteurs, sondés, évoqués de toute part, sans qu'on parvienne à entendre leurs voix et sans que les politiques cherchent à susciter leur intérêt de long terme. Dans la campagne présidentielle, à quoi bon s'intéresser aux jeunes si ceux-ci ne prennent même plus la peine de voter ?

Chez Chemins d'avenir, nous avons fait le choix de donner la parole aux jeunes dans cette période pré-électorale. À travers « Des candidats et des jeunes », un événement imaginé en partenariat avec France Inter, qui permet à 100 jeunes venus de toute la France et de tous les horizons d'interroger les

1. Sondage Odoxa « Covid-19 : les jeunes ne voient pas le bout du tunnel », 18 et 19 janvier 2021.

candidats ce 22 février 2022. Et à travers un travail collectif autour de propositions pragmatiques et ambitieuses, issues du terrain, pour renouer le dialogue entre la jeunesse et le pays.

Car les jeunes n'ont pas abdiqué. À leurs côtés, partout en France, une armée de l'ombre œuvre chaque jour pour les aider à améliorer leurs chances de départ. Restaurer leur confiance lorsque celle-ci est en berne. Favoriser leur accès à la culture et au sport. Leur permettre de s'engager, d'entreprendre. Rompre avec les déterminismes sociaux, géographiques ou de genre qui limitent leur potentiel. Lutter, avec eux, contre les discriminations qui entravent leur futur.

Ce qui nous lie

Parce que l'élection cristallise les interrogations qu'un pays se pose à lui-même et qu'il est grand temps de dépasser les clichés concernant une jeunesse irresponsable ou sacrifiée, nous, acteurs de terrain, avons décidé de proposer un contrat entre la jeunesse de France et le ou la futur(e) président(e) de la République.

Un contrat n'est pas un simple manifeste. C'est un pacte signé entre deux parties également responsables. Un document à la fois politique et moral. Un acte de maturité, en somme, que les jeunes proposent ici aux moins jeunes. Un contrat qui donne le ton, la direction et les ambitions partagées par une jeunesse exigeante, plus mobilisée qu'on ne veut bien le croire.

Les douze propositions que nous présentons sont le fruit d'une collaboration inédite entre une trentaine de structures de l'économie sociale et solidaire ayant décidé d'unir leurs forces pour parvenir à une synthèse claire, immédiatement activable, destinée aux candidats à l'élection présidentielle. Transpartisanes,

ces propositions ont pour objectif d'être applicables à chaque jeune. Elles émanent de structures qui n'ont qu'une boussole : agir pour l'intérêt général en faveur de la jeunesse du pays. La replacer au centre du débat. Ouvrir avec elle les portes de l'avenir.

On ne trouvera pas dans ces propositions les éternels marronniers d'une supposée « pensée jeune ». C'est ailleurs que nous avons souhaité porter le fer. Sur la mobilité sociale et géographique, la santé préventive, la formation, l'engagement citoyen, la diversité, l'égalité des chances. Autant de thématiques qui gagnent à être inscrites dans le réel et le sont encore trop peu.

Nos structures, chacune à leur manière, actionnent ces leviers d'émancipation des jeunes, au quotidien et au plus près de leurs réalités. Elles le font auprès de plus de 3 millions d'entre eux. C'est de cette expérience commune qu'est né ce contrat – et de la conviction qu'il y a urgence à agir, pour les jeunes de demain certes, mais aussi pour ceux d'aujourd'hui.

La paix des braves

Candidates, candidats ! Vous avez l'impression que la jeunesse vous échappe, happée par le métavers, galvanisée par Greta Thunberg ou Kylian Mbappé ? Vous vous dites que le vote jeune n'est pas rentable ? Vous ne voulez pas être de ceux qui observent la fracture générationnelle sans la comprendre, mais de ceux qui agissent pour la combattre ? En signant ce contrat, nous vous proposons une paix des braves. En le signant, vous restaurez la confiance entre des générations qui se méfient trop souvent les unes des autres. Vous faites la démonstration de l'attention que vous portez aux jeunes générations. Sans procès d'intention, sans condescendance, sans apitoiement. Mais avec une grande et noble détermination.

Dès aujourd'hui, nous attendons vos signatures.

Les douze propositions

1. Un capital jeune dès dix-huit ans

L'objectif : constituer un capital de départ pour chaque jeune devenu majeur et lui permettre d'être acteur de son avenir.

Cette proposition procède d'un constat et d'un pari. Le constat, c'est que les inégalités des chances et les opportunités se cristallisent de façon décisive à partir de dix-huit ans. Le pari, c'est que, en ayant un patrimoine, le jeune pourra en confiance se projeter vers son parcours de formation et de vie. C'est ainsi un investissement de la nation dans ce qu'elle a de plus prometteur.

Le dispositif : il prendra la forme d'un capital de 10 000 euros garanti par l'État pour chaque jeune de dix-huit à vingt-cinq ans qui le souhaitera. Il servira à financer des frais de scolarité, un logement étudiant, le permis de conduire, à créer une entreprise, à partir à l'étranger. Il alimentera pour moitié un compte formation, sans condition. Il pourra être financé de plusieurs manières, à commencer par le redéploiement et la fusion de l'ensemble du maquis des transferts sociaux-fiscaux établis pour les jeunes majeurs.

“ La mise en place d'un revenu universel ou d'un capital jeune serait une réforme qui me ferait soutenir un candidat. Je trouve ça rassembleur et le symbole très intéressant. ”

Sébastien, vingt-cinq ans, Houilles

2. Un campus d'innovation rural par région

“ C'est compliqué d'imaginer la suite quand on est un jeune à la campagne. Il n'y a rien autour de chez nous. ”

Théo, dix-sept ans, Mortagne-au-Perche

L'objectif : renforcer l'attractivité des territoires pour les jeunes et favoriser la mobilité dans les deux sens, pour ceux qui ne veulent pas quitter leur lieu d'origine, mais sont confrontés au manque d'infrastructures et de perspectives dans leur région ; pour ceux désireux de s'établir ailleurs que dans une grande métropole, à l'heure où chacun est en quête d'une meilleure qualité de vie. Ce campus, véritable *hub* régional, sera lieu de ressources, d'innovation, de culture et de mixité.

Le dispositif : la création d'un campus dans chaque région française, hexagonale et ultramarine. Ce « lieu unique » sera dédié à la formation, à l'innovation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Véritable fourmilière, croisement entre porteurs de solutions et jeunes en quête d'engagements, chaque campus sera aussi un lieu de sociabilité – précieux dans des territoires peu denses.

Les campus seront des projets collectifs – État, régions et entreprises.

3. Un droit à la connexion pour chaque jeune



« Les élèves qui n'auront pas acquis les compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de navigation dans les environnements numériques se trouveront dans l'incapacité de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle du monde qui les entoure¹. »

L'objectif : résorber la fracture numérique hexagonale, tant en matière d'accès que d'usage.

Cette fracture touche prioritairement les personnes les plus âgées mais, la crise sanitaire l'a bien montré, les jeunes se trouvent eux aussi dans des situations inégales face au numérique, avec des conséquences pour eux en matière d'information, d'orientation et d'accès à l'emploi.

Le dispositif : faire appliquer un droit universel à la connexion pour les jeunes des territoires isolés ou en précarité numérique – ce qui peut être le cas même au cœur d'une grande métropole. Ce droit à la connexion sera assorti d'une dotation en matériel informatique, comme certaines collectivités territoriales ont déjà pris l'initiative de le faire, ainsi que d'une formation à la recherche d'emploi *via* le numérique, à la vie administrative, à l'accès aux droits, et d'une valorisation des bibliothèques et lieux permettant l'accès à Internet.



©Mathieu Delmestre

4. Une chambre des générations futures

L'objectif : impliquer les jeunes dans la vie démocratique du pays en les formant à la prise de décision, briser les déterminismes sociaux et culturels qui éloignent le pays réel de ses représentants.

Le dispositif : sur le modèle d'un *shadow cabinet* à l'anglaise, cette Assemblée nationale bis sera chargée d'étudier et de voter les mêmes lois que la véritable Assemblée. Composée de 577 députés de moins de trente ans tirés au sort, à parité, pour respecter une meilleure représentativité de la population, elle sera une expérience démocratique en temps réel pour les jeunes et un aiguillon pour le monde politique. Ses jeunes députés auront le droit de refuser une seule fois d'être désignés et le seront pour une période de deux ans : une année de formation et une année d'exercice de la fonction. Ils rencontreront les députés en exercice à intervalles réguliers. Leur mandat, exercé dans sa totalité, donnera lieu à une validation d'acquis.



« 87 % : c'est le taux d'abstention chez les jeunes de 18 à 24 ans au premier tour des élections départementales et régionales de 2021². »



©Mathieu Delmestre

1. *Connectés pour apprendre ? Les élèves et les nouvelles technologies*, rapport PISA, Organisation de coopération et de développement économiques, 2015.
2. Ministère de l'Intérieur, juin 2021.

5. Des équipes de prévention santé jeunesse localisées

“ Le truc qui marcherait, je pense, c'est que des jeunes viennent parler aux jeunes des questions de santé. Parce qu'une adulte de plus de cinquante ans qui me parle de santé sexuelle, moi, je ne me sens pas trop concernée. ”

Christelle, dix-sept ans, Nevers

L'objectif : préserver la santé mentale, cognitive, sexuelle et environnementale des jeunes, qui se dégrade de manière préoccupante. Favoriser et valoriser les initiatives de santé préventive auprès des jeunes, là où ils sont – et ce bien avant qu'ils ne tombent malades ou que leurs conditions ne s'aggravent. Ouvrir l'éducation à la médecine et la médecine à l'éducation.

Le dispositif : des équipes pluridisciplinaires composées de professionnels de santé, de professionnels de l'accueil et de la formation des jeunes et de jeunes eux-mêmes, disposeront d'un budget après dépôt d'un dossier de candidature à l'ARS, pour se constituer en équipes de prévention santé jeunesse localisées.

Ces équipes seront chargées de détecter les enjeux de santé chez les jeunes de chaque territoire et seront en capacité de proposer et de déployer les dispositifs de prévention les plus adaptés pour y répondre. Elles permettront de créer des ponts entre des professionnels qui ne se parlent pas assez, au service d'une meilleure santé des jeunes. Elles favoriseront aussi une approche de la prévention pensée localement. Elles fourniront des outils adaptés pour permettre aux acteurs déjà en place de lutter contre la détérioration de la santé mentale, cognitive, sexuelle et environnementale des jeunes.

Ces équipes pourront être portées par le réseau des communautés professionnelles territoriales de santé.

Elles seront un outil complémentaire aux campagnes de sensibilisation nationale et participeront à désengorger le système de soins.

Des dispositifs tels que les Étudiants relais santé et les étudiants en Service sanitaire gagneront à être amplifiés, notamment localement, pour participer à ces équipes de prévention, afin de valoriser le pair à pair, particulièrement efficace en matière de santé préventive.

6. Un jeune, une marche par jour



« Les enfants passent environ dix fois moins de temps dehors qu'il y a trente ans¹. »

L'objectif : viser un triple bénéfice en matière de santé physique, de santé mentale et de connexion avec la nature, à travers une marche quotidienne. Les jeunes, du fait des confinements successifs, d'un mode de vie de plus en plus numérisé et de l'étalement urbain, sont de moins en moins en contact avec la nature. Systématiser un retour à l'extérieur pour les jeunes relève d'une responsabilité collective.

Le dispositif : sur le modèle de *The daily mile* au Royaume-Uni, l'idée est simple et facile à mettre en œuvre, emmener chaque jour les classes de primaire et de secondaire à l'air libre, si possible en pleine nature ou dans des parcs en ville, marcher au moins un kilomètre et (re)découvrir la faune, la flore, les minéraux. Une sortie qui ne dure pas plus d'une demi-heure, mais représente une respiration bénéfique pour chaque jeune.

Au-delà des injonctions à sortir, cette marche a pour objectif d'inscrire dans les habitudes de vie des jeunes un minimum de mobilité et de connexion à la nature.

1. Rapport Innocenti 13 de l'Unicef, 2016.

7. L'orientation, grande cause nationale 2023

“ La seule de mes craintes est de ne pas réussir à suivre le chemin que je veux suivre. ”
Killian, dix-neuf ans, L'Aigle

L'objectif : simplifier l'aide à l'orientation qui relève trop souvent du parcours du combattant – et rattraper le retard de la France en la matière, notamment en comparaison avec les pays anglo-saxons. Montrer que la véritable égalité des chances est celle de pouvoir prendre des décisions réalistes et ambitieuses pour soi-même, l'égale liberté de s'orienter vers ce que l'on souhaite. Déconstruire la représentation anxiogène selon laquelle l'orientation équivaut à un enfermement dans une voie pour toujours.

Le dispositif : l'orientation est le point de rencontre déterminant entre le cursus scolaire et l'entrée dans l'emploi. Déclarer l'orientation « grande cause nationale 2023 » engagera les entreprises, les institutions et les associations à agir plus activement et conjointement en faveur d'une orientation éclairée et réaliste à l'égard des besoins actuels et futurs de notre économie. Un accent devra être porté sur les enjeux, compétences et métiers de la transition écologique et sociale.

Évaluée à environ 420 millions d'euros par an, dont 100 millions affectés en faveur de « l'innovation par tous », une politique ambitieuse et adaptée d'aide à l'orientation se traduirait dans notre économie par un gain de 0,2 point de croissance par an, soit 5 milliards d'euros.



« 37 % des jeunes considèrent ne pas avoir reçu du tout d'information ou d'accompagnement sur l'orientation¹. »



©Mathieu Delmestre

1. Sandra Hoibian et Charlotte Millot, « Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : un levier pour améliorer l'orientation, enquête sur l'orientation auprès des 18-25 ans », CREDOC et CNESCO, 2019.

8. Un droit national au mentorat



« 6 générations sont nécessaires en France pour que les descendants de familles modestes atteignent le revenu moyen, contre 4,5 en moyenne parmi les pays de l'OCDE¹. »

L'objectif : lutter contre les inégalités qui touchent la jeunesse grâce à la création d'une relation individuelle d'accompagnement, sur le moyen/long terme, fondée sur un apprentissage mutuel.

En 2021, grâce au plan 1 Jeune 1 Mentor, 100 000 jeunes ont trouvé un mentor, bénévole engagé à leurs côtés. Cette évolution est inédite en France, mais il faut aller plus loin. Le mentorat doit devenir l'outil clé de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités. Notre pays a une chance : il est en Europe l'un de ceux où les associations de mentorat sont les plus nombreuses et les mieux structurées. Reste à accentuer leur passage à l'échelle, pour que chaque jeune puisse avoir accès à un mentor au cours de son parcours.

Le dispositif : de la maternelle à la vie active, quels que soient le niveau scolaire et le lieu de résidence, le mentorat favorise l'autonomie et le développement du jeune en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques. Le binôme mentor/mentoré évolue au sein d'une structure professionnelle encadrante.

Proposer le mentorat à chaque jeune qui en a besoin, encourager chacun à devenir mentor, soutenir le développement des associations de mentorat sont les trois clefs de réussite du développement de ce dispositif, pour faire du mentorat l'ossature d'une France plus solidaire et fraternelle, au profit de ses jeunes. L'objectif est de viser un chiffre de 500 000 mentors

et mentorés, chaque année, d'ici à la fin du prochain quinquennat, soit un budget de 120 millions d'euros annuels.



« 81,2 % des mentorés accompagnés par l'association Article 1 estiment être plus en mesure d'exprimer leurs aspirations » ; « 84 % des jeunes accompagnés par l'AFEV disent mieux réussir leurs examens et contrôles » ; « 93 % des jeunes tutorés par Télémaque disent avoir fait des découvertes culturelles qu'ils n'auraient pas faites sans l'association » ; « 85 % des lycéens filleuls Chemins d'avenirs estiment que leur mentor a joué un rôle "important ou décisif" dans leur orientation post-terminale². »

9. Un Erasmus national : Découvre mon territoire !



« En France, un jeune qui a changé de région entre la classe de sixième et la fin de ses études supérieures a 38 % de chances en plus de trouver un emploi qu'un jeune qui n'aura pas déménagé³. »

L'objectif : partir à la découverte de l'autre, ailleurs, mais en France.

Les jeunes en savent parfois plus sur des villes à l'étranger que sur leur propre pays. À ce jour, la volonté de sortir de son lieu de résidence se transmet encore essentiellement par le milieu familial et non par l'école, ce qui crée des disparités évidentes.

Le dispositif : plus la mobilité est développée tôt, plus elle se révèle fructueuse dans le parcours d'un

1. OCDE, 2018.

2. Extraits des rapports d'activité annuels des associations fondatrices du Collectif mentorat, 2019.

3. Valérie Roux et Cathy Perret, « La mobilité géographique en début de carrière, un moteur de réussite ? », *Formation Emploi*, n°87, 2004.

jeune. Grâce à cet Erasmus créé à l'intérieur du territoire national, dont l'Outre-mer, chaque jeune pourra bouger et apprendre à connaître une autre partie du pays, sur le modèle des correspondants étrangers.

Concrètement : dans le cadre de Découvre mon territoire !, un collégien marseillais ira par exemple passer deux semaines dans l'internat ou la famille d'un collégien du Puy-de-Dôme au premier trimestre de son année de troisième et recevra son correspondant, au troisième trimestre de la même année.

Ce programme présente trois atouts principaux : permettre aux jeunes peu mobiles de bouger dès le collège, de s'ouvrir à des richesses territoriales nouvelles et de désacraliser la mobilité ; mettre les jeunes concernés en situation d'être fiers de leur territoire et de le valoriser ; tisser des liens entre les territoires, dans un contexte où la cohésion nationale doit pouvoir se nourrir d'initiatives fédératrices.

Découvre mon territoire ! pourra être testé de façon expérimentale dès l'année scolaire 2022-23 dans 150 premiers établissements dotés d'un internat et répartis sur l'ensemble du territoire français.

10. Des options savoirs et savoir-faire au baccalauréat

“ Je ne vois pas pourquoi à quinze ans j'aurais dû savoir si je voulais être chef cuisinier ou prof de maths. C'est idiot de se fermer des portes si tôt. ”

Pierre, vingt-quatre ans, Lille

L'objectif : faciliter les passerelles entre filières une fois le bac obtenu, en finir avec la segmentation entre baccalauréats général, technologique et filières professionnelles, contribuer à valoriser la diversité des excellences.

Le dispositif : les diplômés du secondaire seront enrichis pour le baccalauréat général par des options permettant d'acquérir des savoir-faire – en cuisine, menuiserie, horticulture... – et pour le bac professionnel par différentes options de culture générale. Ces options ouvriront la possibilité d'obtenir un diplôme tel que le Certificat d'aptitude professionnelle à la fin d'une formation générale, d'une part. Elles permettront, d'autre part, de réduire l'écart de niveau subi par les élèves en filières professionnelles lorsqu'ils envisagent des passerelles vers des études plus généralistes – un socle solide de connaissances en sciences humaines et sociales n'étant pas réservé aux filières générales.

11. Un renforcement du parcours d'engagement citoyen des jeunes

“ En dehors de l'école, j'ai tout appris dans les associations, en m'engageant. ”
Nouzlat, vingt ans, Évry

L'objectif : simplifier, renforcer et mieux coordonner les dispositifs existants d'engagement de la jeunesse. Rendre des dispositifs tels que le service civique accessibles à tous les jeunes, des territoires ruraux comme urbains, décrocheurs comme diplômés.

La volonté et la preuve de l'engagement des jeunes générations ne font aucun doute. Conscients des enjeux de l'époque et de ceux des décennies à venir, ils n'ont pas attendu pour se mobiliser au service de la collectivité. Plutôt que de créer des dispositifs supplémentaires, il s'agit aujourd'hui de rendre les dispositifs existants accessibles à tous, pour garantir leurs effets durables sur le parcours des jeunes.

Le dispositif : faire évoluer le projet de service national universel en parcours d'éducation à la défense et la citoyenneté construit sur l'ensemble du parcours scolaire, en renforçant l'enseignement moral et civique, entre l'école maternelle et le collège, afin que tous les enfants passent le brevet de secourisme, aient des réflexes d'éco-citoyens, connaissent les institutions, leurs droits et devoirs, ainsi que les différentes manières de s'engager. Tout au long du parcours des jeunes et dès le plus jeune âge, permettre à ceux qui le souhaitent de mener des actions d'engagement concrètes, par exemple dans des associations via du bénévolat de long terme. Poursuivre le développement du service civique pour qu'il soit connu de tous les jeunes et accessible à tous et l'améliorer en développant les missions collectives pour plus de mixité sociale et d'impact sur les jeunes.

Comme pour le service civique, les temps de bénévolat doivent être valorisés dans les processus d'orientation par l'obtention de crédits ECTS¹ et dans la comptabilisation des trimestres de retraite. Les passerelles entre engagements et monde du travail doivent en outre être renforcées.

“ Les plus âgés ont l'air de nous voir comme assistés et paresseux, mais on est aussi une génération qui se bouge, qui se prend en main. Si on nous en donne les moyens, on peut tout faire ! ”

Maxime, vingt-deux ans, Die



1. ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

12. Vingt-cinq Maisons des Régions dans vingt-cinq villes universitaires

“ *Ce n'est pas parce qu'on habite dans la banlieue d'une grande ville qu'on a accès à toutes les études. Moi, si je veux aller dans une super prépa à Paris, clairement, mes parents ne peuvent pas me payer le logement.* ”

Léa, dix-sept ans, Villeurbanne

L'objectif : favoriser l'accès aux études des jeunes qui grandissent éloignés des grands centres universitaires – éloignement symbolique ou kilométrique – en créant des logements à la hauteur de la cité internationale, lieux de mixité géographique et culturelle,

ouverts à différents profils d'élèves, dont prioritairement des élèves boursiers ou juste en dessous des premiers échelons de bourses.

Le dispositif : dans ces Maisons des Régions, chaque étudiant pourra se sentir chez lui, même loin de son territoire d'origine, et aura l'opportunité de tisser des liens avec des jeunes issus d'autres territoires. Les Maisons ne seront pas réservées aux études supérieures, mais accueilleront aussi des profils en filières courtes. Elles seront cofinancées par l'État et les régions.



« Pour les jeunes ruraux, l'aspect financier est un frein à la poursuite des études supérieures, notamment quand elles nécessitent le départ du foyer parental¹. »

1. *Place des jeunes dans les territoires ruraux*, Avis du Conseil économique social et environnemental, janvier 2017.

Collection dirigée par Gilles Finchelstein et Laurent Cohen

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org



Chemins d'avenirs



[fondationjeanjaures](https://www.facebook.com/fondationjeanjaures)



[@j_jaures](https://twitter.com/@j_jaures)



[fondation-jean-jaures](https://www.linkedin.com/company/fondation-jean-jaures)



www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

www.jean-jaures.org

